



IMPACT SCORE

HARMONIE MUTUELLE OBTIENT LE SCORE DE 70/100 UN RÉSULTAT SUPÉRIEUR DE 27% À LA MOYENNE DES ENTREPRISES

Paris, le 16/03/2023 - Harmonie Mutuelle – Groupe VYV mesure pour la première fois son Impact Score, un référentiel mis au point par le Mouvement Impact France pour permettre aux entreprises d'évaluer leur impact écologique et social. L'Entreprise Mutualiste à Mission récolte la note encourageante de 70/100. Un résultat qui témoigne de l'efficacité et de l'impact positif des actions menées, ces dernières années, par la mutuelle.

UN SCORE ENCOURAGEANT QUI ILLUSTRE L'IMPACT POSITIF DE SA DEMARCHE EN MATIERE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Sur la totalité des entreprises ayant publié leur Impact Score¹, Harmonie Mutuelle obtient un résultat supérieur de 27% à la moyenne, qui s'établit à 55/100.

« L'Impact Score n'est pas un label qui récompense les efforts, c'est un référentiel qui mesure les effets. La révélation de notre impact nous permet donc d'apporter une preuve concrète de l'efficacité des actions menées aussi bien en matière écologique que sociale. Cette première note, particulièrement encourageante, démontre que notre quête perpétuelle de progrès porte ses fruits ; elle nous encourage à poursuivre en ce sens, avec conviction et humilité. » déclare **Lionel Fournier, directeur Santé & Ecologie(s) d'Harmonie Mutuelle.**

"A travers la réalisation et la publication de son Impact Score, Harmonie Mutuelle démontre un peu plus encore sa qualité d'entreprise exemplaire dans la transition. Le score obtenu par Harmonie Mutuelle n'est pas une surprise, mais le révélateur de la stratégie écologique et sociale ambitieuse du groupe et de la sincérité de ses engagements. Nous sommes très fiers d'agir quotidiennement aux côtés d'Harmonie Mutuelle pour contribuer à l'avènement d'une économie écologique, équitable et prospère, pour tous." commente **Caroline Neyron, directrice générale du Mouvement Impact France.**

L'Impact Score évalue le degré d'engagement de l'organisation sur la base des 5 piliers constitutifs de l'entreprise à impact, définis par le Mouvement Impact France : la stratégie à impact positif, les externalités sociales, les externalités écologiques, le partage du pouvoir et le partage de la valeur. Sur chacun de ces piliers, Harmonie Mutuelle a apporté des preuves concrètes de sa démarche.

Ci-dessous les principales actions récompensées :

- **Pilier 1 - Stratégie à impact : 78/100**

Convaincue que la santé représente un défi à la fois collectif, social et environnemental, Harmonie Mutuelle ne limite plus son activité au seul remboursement des soins. Devenue Entreprise Mutualiste à Mission en juillet 2021, **elle s'engage à agir sur les principaux déterminants de santé** (environnement, lien social, qualité de vie au travail, etc.) et à **accélérer le développement de la prévention en France.** Elle mène, pour ce faire, des actions de sensibilisation auprès des **5 millions de personnes qu'elle protège et de ses 69 000 entreprises clientes.**

Enfin, la note attribuée en matière de stratégie à impact valorise également **la politique d'achats responsables d'Harmonie Mutuelle**, qu'elle intègre à ses activités quotidiennes.

¹ A ce jour, 745 entreprises ont réalisé leur Impact Score.

- **Pilier 2 - Impact Social : 64/100**

Harmonie Mutuelle poursuit une **politique volontariste en matière d'inclusion et d'égalité professionnelle** :

- Elle favorise le **recrutement de personnes en situation de handicap** avec un taux d'emploi à hauteur de 6,34%, en 2021² ;
- Elle **facilite l'entrée dans la vie professionnelle de nombreux jeunes** : 275 alternants recrutés en 2021, poursuivant dans cette intention pour l'année 2022 ;
- Elle **défend l'égalité professionnelle femmes/hommes** avec un indice d'égalité femmes/hommes de 98/100 en 2021³, soit plus de 10 points supérieurs à la moyenne nationale, qui s'établit à 86/100⁴.

- **Pilier 3 - Impact Ecologique : 64/100**

En 2021, **Harmonie Mutuelle est le premier acteur du secteur de l'assurance à présenter les résultats d'un bilan carbone étendu à l'ensemble de ses activités⁵**, liées au fonctionnement de l'entreprise comme à ses rôles d'investisseur et d'assureur. Le bilan réalisé révèle une empreinte carbone de 160kg par an et par personne protégée, qui provient à 8 % du fonctionnement d'Harmonie Mutuelle, à 38 % de son portefeuille d'investissements et à 54 % des soins remboursés. Pour accélérer les efforts collectifs réalisés dans ce domaine, **Harmonie Mutuelle a adopté en juillet 2022, lors de son Assemblée Générale, une stratégie climat ambitieuse pour viser la réduction de 48,2 % de ses émissions de gaz à effet de serre, liées à son fonctionnement et à son portefeuille d'investissement, d'ici 2030.**

- **Pilier 4 - Partage du pouvoir : 91/100**

En devenant une **Entreprise Mutualiste à Mission**, Harmonie Mutuelle a réaffirmé la force de son modèle et **l'efficacité de sa gouvernance démocratique**. La **raison d'être et les objectifs économiques, sociaux et environnementaux de la mutuelle** ont été élaborés en vertu de ce principe fondateur : une **consultation massive a été menée auprès des salariés, élus et adhérents** de la mutuelle. Elle a permis de recueillir **348 000 contributions**.

- **Pilier 5 - Partage de la valeur : 40/100**

Harmonie Mutuelle **associe financièrement chaque collaborateur à la réussite de l'entreprise en garantissant une redistribution de la performance collective et de la valeur créée**, sous la forme d'un **intéressement** prenant en compte des indicateurs **liés notamment à la transformation de l'entreprise**.

UN RÉFÉRENTIEL QUI MESURE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL DES ORGANISATIONS

L'Impact Score est un référentiel commun et unique, coconstruit par 30 réseaux d'entreprises et piloté par le Mouvement Impact France. En effectuant une cartographie à 360°, il **permet d'évaluer l'impact écologique et social des organisations quels que soient leur taille, secteur, statut ou niveau d'engagement**.

La mesure de ce score permet aux entreprises de **publier leurs données d'impact en toute transparence : une démarche qui sera rendue obligatoire à l'échelle européenne, d'ici 2024**, dans le cadre de la directive portant sur la publication d'informations en matière de durabilité, par les entreprises (directive CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive).

Noté sur 100, le résultat prend en compte 20 indicateurs clés.

LES 20 PRINCIPES D'ACTION D'UNE STRATÉGIE À IMPACT

1 Stratégie à impact	2 Impact Social	3 Impact Écologique	4 Partage du Pouvoir	5 Partage de la Valeur
1. Mission sociale ou écologique liée aux ODD	5. Inclusion de travailleurs éloignés de l'emploi	9. Mesure de l'empreinte carbone	13. Parties prenantes dans les instances de gouvernance	17. Partage de la valeur entre les parties prenantes
2. Mesure de l'impact du coeur d'activité	6. Salariés issus de quartiers prioritaires de la ville	10. Réduction de l'empreinte carbone	14. Place des salariés dans la décision	18. Écarts de rémunération
3. Labels / Agréments / Certifications / Scores	7. Égalité femmes-hommes	11. Biodiversité & Utilisation des Ressources Naturelles	15. Progression des salariés	19. Placements financiers responsables
4. Achats durables et inclusifs	8. Intégration des jeunes et seniors	12. Économie locale et circulaire	16. Stabilité au travail	20. Mécénat



² Le taux d'emploi direct des travailleurs en situation de handicap s'établit, en France, à 3,5% (Source : [chiffres de la Dares, publiés le 3 novembre 2022](#))

³ Source : [résultats annuels 2021](#)

⁴ Source : [résultats de l'Index de l'égalité professionnelle, publiés en mars 2022](#)

⁵ Le premier bilan carbone étendu d'Harmonie Mutuelle a été réalisé sur l'année 2019



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 69 000 entreprises et des 143 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle compte 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de notre collectif de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

[Harmoniemituelle.fr](https://www.harmoniemituelle.fr)



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, plus de 26 000 collectivités territoriales et 11 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV porte l'ambition d'être le groupe de référence de la santé et de la protection sociale, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2021, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de 9,9 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,7 milliards d'euros de cotisations santé et 1,5 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2021, le volume d'activité généré s'élevait à 2,1 milliards d'euros.

www.groupe-vyv.fr

CONTACTS PRESSE

Hopscotch PR, presse écrite et online

Pauline Aufrère, paufriere@hopscotch.fr, +33 7 62 33 74 02

Inès Mouloudj, imouloudj@hopscotch.fr, +33 6 02 72 14 04

